

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 69 (1974)
Heft: 4-fr

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans la légende de la page 10 du dernier numéro s'est glissée une erreur typographique qui en a profondément altéré le sens. Il fallait lire: «Pratiquement, toutes les localités isolées de notre pays, même les plus jolis mayens, ne peuvent être préservés qu'à cause des nouvelles dispositions sur la protection des eaux.»

page. Ce sont aussi des séminaires ou des cours qui la prennent pour objet, comme ce fut le cas en 1970, lorsqu'une douzaine d'élèves de l'Ecole cantonale de Lucerne passèrent plusieurs jours à Payerne pour étudier, avec leur professeur, l'architecture romane et consigner dans un document de 90 pages le résultat de leurs observations.

Enfin, parce que le nombre des visiteurs augmente constamment. Il a passé de 14 000 environ en 1965 à plus de 24 000 en 1972. Il est instructif, à ce sujet, de parcourir le livre d'or de l'Abbatiale, d'y relever non seulement la provenance de ces visiteurs, mais encore d'enregistrer les notations souvent flatteuses, parfois enthousiasmées, qu'ils ne manquent pas d'y faire figurer.

Bref, l'Abbatiale de Payerne vit et constitue un remarquable centre d'intérêt qu'il s'agira encore de développer. Le comité de l'Association s'y emploiera. Pour l'heure, il se réjouit de pouvoir verser, chaque année, une subvention à la commune de Payerne et de contribuer ainsi au financement d'une œuvre de restauration qui, pour un monu- considérée comme terminée. *Jean-Pierre Chuard*

Photographes: P. Beutler, Payerne: p. 19, 20, 21, 22, 23, 24; Conservation des monuments du canton de Thurgovie: p. 13, 14, 15; Ch. d'Ernst, Genève: p. 17, 18 en bas; Jacques Ludwig, Uster: p. 1, 2, 3, 6, 7, 9, 11; Office suisse du tourisme: p. 16, 18 en haut; Eric Schwabe, Muri BE: Croquis des plans p. 4-5.

Bibliographie

La nouvelle carte des châteaux de la Suisse

La présente Carte des châteaux de la Suisse, à l'échelle 1: 200 000, en quatre feuilles, se base sur les recherches faites par le Service topographique fédéral de 1963 à 1968 pour la protection des biens culturels et sur les relevés opérés dans les pays limitrophes à la demande de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines. Elle remplace la première Carte des châteaux de la Suisse éditée par Kümmerly et Frey, épuisée depuis dix ans. Contrairement à l'ancienne, la nouvelle carte des châteaux contient également des fortifications de la préhistoire et de l'histoire primitive, s'étend aussi sur les pays limitrophes et tente de grouper les quelque 1000 objets de chaque feuille dans les trois époques principales: préhistoire, moyen âge et temps modernes. Dans les textes explicatifs, tous les ob-

jets sont mentionnés selon leur nom dans la carte, par ordre alphabétique, par cantons pour la Suisse, départements pour la France et régions pour l'Italie. Sont en outre indiqués: la commune ou l'endroit, le numéro de la Carte nationale de la Suisse et les coordonnées correspondant au système suisse. La collection annexée de cartes spéciales aux échelles 1: 5000 à 1: 100 000 simplifie la présentation et facilite la recherche d'objets historiques dans les régions à forte densité. Ces dernières sont indiquées par un rectangle et un numéro dans la carte d'ensemble 1: 200 000.

A l'aide du mesureur de coordonnées, l'emplacement exact de l'objet peut être repéré sur la Carte nationale. Ceux qui sont exercés à la lecture de carte trouveront aisément un objet dans la nature.

Pourquoi des coordonnées? Parce que, grâce à elles, l'emplacement d'un objet peut être déterminé le plus rapidement et avec le plus de précision.